ECOLE ELEMENTAIRE ROBERT DOISNEAU / AIXE SUR VIENNE
Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 25 novembre 2025

Présents :

- M. CHAMINANT, directeur de l'école, président du conseil d'école

- M. ARNAUD, maire de la commune et Mme CLAVEAU, adjointe au maire

- les représentants des parents d'élèves (RPE) : Mme DEPARDIEU, Mme FAUCHER, Mme PRAGOUT, M. GERY, Mme SEICA, Mme HENNION-IMBAULT

- les enseignants de l'école : Mme KERMENE, Mme PARTIMBENE, Mme IMENEZ, Mme DUTAILLY, M. REBELLAC, Mme GAUTHIER, Mme BOURASSEAU, Mme LHORTOLARY, Mme DESAGE, Mme DEXIDEUIL, M. GOUTANT, Mme BUGE

Absents excusés : M. PEAUDECERF, IEN en charge de la circonscription ; - M. BILLY, Délégué Départemental Education Nationale ; Mme REBILLON (psychologue Education Nationale) ; Mme BOUTY, Mme MERIL, Mme CHARBONNEL, M. CARTON, Mme ABBADIE, M. TRICAUD, Mme SANZ, M. JACQUEMIN représentants des parents d'élèves ; Mme EBURDERIE, M. STORTZ, Mme GRAVELAUD, Mme TRIMOULET, Mme BOUYSSET, M. FOURNIER, enseignants

Secrétaires du conseil d'école : Mme HENNION-IMBAULT et M. GERY (RPE)

Début du conseil 18h35

1/ Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Une réunion préparatoire commune aux deux écoles a eu lieu le vendredi 12 septembre.
Une seule liste de candidats était présentée pour ces élections du vendredi 10 octobre 2025, exclusivement organisé par correspondance.
*248 votants sur 425 parents inscrits soit une participation de 58,35% (contre 63,64 % en 2024 et 60,65% en 2023).
*213 bulletins exprimés et 35 bulletins blancs ou nuls

Comme les années précédentes, une précision avait été apportée auprès des familles pour signifier qu'il s'agit d'un scrutin de liste et que tout commentaire ou toute inscription (nom rayé, nom entouré...) rendait le bulletin nul.

La liste des candidats a donc été intégralement élue (12 titulaires et 2 suppléants). Félicitations à toutes et tous, et bienvenue aux nouveaux RPE.
M. Chaminant remercie Mmes Kermène et Lhortolary, les RPE et les enseignants qui ont aidé à la mise en œuvre et au bon déroulement de ces élections, ainsi que la commune d'Aixe pour son aide logistique.

Après l'installation du conseil d'école (partie 2), le conseil d'école est amené à se prononcer sur le maintien du vote par correspondance pour les élections 2026 ***(à défaut pour l'heure de toute solution technique de vote électronique, désormais possible, fournie par le Ministère ou la DSDEN87 ou de toute décision réglementaire d'élection automatique en cas de liste unique) :***

POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le conseil d'école valide à l'unanimité le maintien de l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves uniquement par correspondance en 2026.

2/ Fonctionnement du conseil d'école et vote de son règlement intérieur

Les réunions du conseil d'école doivent être un lieu d'échanges constructifs autour de points visant à améliorer la qualité de vie de l'élève à l'école. Le conseil d'école n'est ni un lieu d'examen de cas particuliers, ni un lieu de polémique, ni encore de transgressions au principe de neutralité de l'école.

M. Chaminant demande enfin de veiller au strict respect des règles de confidentialité qui protègent les informations à caractère personnel dont nous aurions connaissance.

L'adoption du RI du conseil d'école est mise au vote.

POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le règlement intérieur du conseil d'école a été adopté à l'unanimité par l'ensemble des membres du conseil.

3/ Vote du règlement intérieur de l'école (incluant Charte de la Laïcité, modalités du PPMS et charte de l'utilisation des outils informatiques)

Une proposition de changement :
*6. Vie scolaire – article 1

Ajout concernant l'interdiction de certains produits comme baumes à lèvres et crèmes (liste non exhaustive)

Les RPE regrettent qu'une nouvelle interdiction apparaisse dans le RI, d'autant que des enfants peuvent avoir besoin de certains de ces produits l'hiver.

M. Chaminant explique que les produits ciblés sont nombreux à circuler entre élèves ou à traîner dans les couloirs, qu'il y a des échanges … L'idée est d'éviter les problématiques sanitaires tout autant que les histoires entre élèves.

Une reformulation est apportée :

Les médicaments ou autres produits **de soin** (baumes à lèvres, crèmes…) ne sont pas autorisés à l'école…

L'adoption du nouveau RI de l'école (incluant les annexes) est mise au vote.

POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le règlement intérieur de l'école a été adopté à l'unanimité par l'ensemble des membres du conseil.

Un exemplaire des documents sera communiqué à chaque famille pour signature ; ils seront également affichés devant l'école et disponibles sur l'ENT ainsi que sur le site de la commune.

4/ Organisation et fonctionnement pédagogique

a/ Actuellement, l'école compte actuellement 266 élèves répartis dans 12 classes.

Les 12 classes actuelles sont les suivantes :

- 3 classes de CP (Mme Kermène, Mme Partimbene et Mme Dexideuil)
- 2 classes de CE1 (Mme Bouysset et M. Rébellac)
- 3 classes de CE2 (Mme Dutailly, Mme Trimoulet/Mme Gravelaud et Mme Gauthier)
- 2 classes de CM1 (Mme Eburderie et Mme Lhortolary)
- 2 classes de CM2 (Mme Desage/M. Fournier et Mme Buge).

A noter que l'école a conservé l'organisation des récréations décalées qui permet d'avoir des temps de récréation avec plus d'espace et de « tranquillité » pour les élèves.

Quatre personnels AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) font partie actuellement de la communauté éducative. Ils ne siègent pas au conseil d'Ecole mais font partie de l'équipe : Mme Maria Charvet, Mme Laetitia Foussette, Mme Blandine Ardant et M. Jacky Robert. Ce dernier a fait valoir ses droits à la retraite et quittera ses fonctions au 1er janvier 2026.

Nous avons une nouvelle psychologue Education Nationale, Mme Emilie Rebillon qui remplace Mme Méziane pour l'année scolaire 2025/2026. Mme Rebillon travaille à mi-temps ; elle conserve son bureau de rattachement à l'école Doisneau. Ses coordonnées sont affichées devant l'école.

Mme Perrine Bouchareychas est quant à elle notre nouvelle enseignante référente auprès de la MDPH. Ses coordonnées figurent également sur le tableau d'affichage.

Côté médical, nous n'avons pas de médecin référent pour notre secteur scolaire. La gestion des PAI est malgré tout effectuée par le Dr Biogeau (DSDEN87) via le secrétariat médical de Bellac. M. Norbert Michoux demeure notre infirmier référent.

Nous comptions enfin un personnel en service civique en la personne de Camille Bruneau mais elle quittera ses fonctions début décembre. A voir si nous pourrons la remplacer… mais cela semble peu probable.

Mme Pragout RPE propose de se rapprocher de la Ligue de l'Enseignement pour savoir si le recrutement d'un volontaire service civique via un contrat mairie et une mise à disposition pour les écoles est envisageable.

b/ Evaluations

*Evaluations des acquis des élèves

Deux bilans semestriels seront remis aux familles (fin janvier/début février et juin 2026).

*Evaluations nationales : elles ont été proposées à tous les niveaux de classe en cette rentrée 2025.
Les compétences de tous les élèves en français et en mathématiques ont été évaluées dès la deuxième semaine de septembre.
Les résultats sont des points d'appui pour les enseignants.
La 2ème phase pour les CP (évaluations « point d'étape » mi-CP) est prévue courant janvier 2026.

Je veux à nouveau mettre en avant l'implication des enseignantes et enseignants dans ce dispositif et notamment le travail important de saisie des résultats sur l'application ministérielle et celui de la restitution sous forme d'entretiens individuels avec les parents, et tout le temps dédié à cela.

Sur les compétences en elles-mêmes, nous n'avons pas encore les remontées statistiques du Ministère.
Quelques points de vigilance :
-en math : la résolution de problèmes en début de cycle 2, le calcul mental et l'automatisation des procédures dans un temps imparti pour les classes du CE2 au CM2
-en français : la grammaire et la conjugaison à partir du CE2

c/ L'aide aux élèves en difficulté peut se faire grâce à plusieurs moyens d'actions possibles :

*différenciation pédagogique en classe

*APC : Activités Pédagogiques Complémentaires : pour répondre à des difficultés ponctuelles ou pour apporter de la méthodologie aux élèves. Les APC peuvent aussi être des activités en lien avec le projet d'école.

*Heures de soutien PACTE / service assuré sur la base du volontariat par des enseignants en plus de leurs heures de service

Il existe plusieurs autres dispositifs pour répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves :

*Le PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pour les problématiques médicales. C'est un gros travail effectué en concertation avec la commune. Merci à Mme Gayout.

*Le PPRE (Programme Particulier de Réussite Éducative) permet une prise en charge des difficultés des élèves dans le cas d'une maîtrise insuffisante de certaines connaissances et compétences.

*Le PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages (type dys-) de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique.

*Le PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) pour les enfants reconnus en situation de handicap. La personne ressource de ce dispositif est Mme Bouchareychas, enseignante référente faisant le lien avec la MDPH.

*Les parents ont la possibilité de faire appel à la psychologue Mme Rebillon. La psychologue Education Nationale peut faire des observations en classe, rencontrer l'élève, sa famille, faire un bilan, apporter conseils aux enseignants mais n'assure pas de suivi thérapeutique.

*Ponctuellement, des équipes éducatives peuvent être organisées par le directeur d'école en présence notamment des parents concernés, de l'enseignant, de la psychologue et de toute autre personne dont la présence peut être utile. Ces réunions ont pour but de faire le point sur la scolarité d'un enfant et d'envisager des remédiations spécifiques ou une orientation vers un enseignement adapté.

*Des stages de réussite peuvent être organisés ponctuellement pendant les vacances scolaires (stages RAN « Remise à niveau ») sur la base du volontariat pour les enseignants.

d/ Conseil Ecole Collège

En dehors des conseils d'école, de maîtres ou de cycle ou encore des réunions dédiées aux besoins des élèves, les enseignants du cycle 3 participent aux réunions du Conseil Ecole Collège organisées et animées conjointement par le Chef d'Etablissement du Collège Corot et notre IEN.

En principe deux réunions sont organisées durant l'année scolaire et regroupent donc des personnels du 1er degré et du 2nd degré, tous concernés par le cycle 3. Il n'y en a eu qu'une seule en 2024/2025.

La date de la 1ère réunion pour cette année scolaire 2025/2026 est fixée au lundi 1er décembre.

Les principaux sujets abordés sont en général le parcours des élèves, la mise en œuvre de projets et d'actions de liaison, des échanges pédagogiques disciplinaires.

e/ Préparation de l'année scolaire 2026/2027

Cette procédure administrative intervient très tôt, en novembre comme chaque année, pour préparer la rentrée suivante au niveau national et au niveau académique.
Les prévisions pour la rentrée de septembre 2026 sont de 274 élèves. Cette valeur prévisionnelle sera ajustée progressivement (au printemps notamment avec un mot adressé aux familles pour connaître d'éventuels départs et le début de la campagne d'inscription …). En tout cas, sur cette base et pour tenir compte du contexte local, des besoins toujours plus hétérogènes au niveau des élèves et de la limitation souhaitée à 24 élèves dans les classes accueillant des CP et des CE1, l'équipe enseignante propose à la DSDEN87 une organisation pédagogique à 12 classes pour la prochaine rentrée.

5/ Projets pédagogiques des classes / de l'école (listes non exhaustives)

-projets et activités en lien avec la lecture (Silence, on lit ! -1f/sem pendant 15mn) - prix littéraire Je lis-j'élis pour 4 classes du cycle 3, prix littéraire Les Incos pour les CE1…), lectures offertes Lire et faire lire en partenariat avec la FOL

-éducation culturelle et artistique : interventions musicales de Siyka Chaulet, exposition Grande Lessive, Ecole et Cinéma pour 5 classes, visite de l'exposition Déclic 25 pour toutes les classes de l'école, concerts JMF à venir...
+ projet artistique Les p'tites compagnies du 87 pour la classe CM1 Mme Eburderie/M. Goutant
Le projet consiste à mettre en danse une pièce de théâtre « Les souliers de sable »
+ intervention d'une artiste Marie Bazin auprès des classes de CE1 dans le cadre d'Aixe Déclic 2025

-actions ou activités à caractère citoyen : exposition « prudents » proposée par la MAIF, commémoration du 11 novembre, permis piéton pour les CE2...

-activités sportives : poursuite des séances au gymnase et à la piscine, ekiden d'automne, partenariats et cycles envisagés avec les associations locales rugby, foot, tennis de table, badminton, kayak).
La SOP 2026 aura lieu du 30/03 au 03/04/26 ; une journée olympique et paralympique est également prévue le jeudi 21 mai 2026 avec le concours des associations sportives aixoises et le soutien de la commune. Ces actions vont permettre d'appuyer notre demande de label GENERATION 2030 dans la continuité de GENERATION 2024.
Partenariat toujours actif avec l'USEP ; l'école y est affiliée pour sa coopérative scolaire. Deux classes de CE2 et une classe de CM1 y sont également affiliées et peuvent ainsi bénéficier des rencontres proposées et organisées par l'USEP. L'école sera également représentée lors du cross départemental (hors temps scolaire) du mercredi 3 décembre et une rencontre sportive hors temps scolaire « badminton » est également envisagée en partenariat avec l'AS du collège. L'USEP permet également aux élèves de CM1 Mme Eburderie/M. Goutant de bénéficier d'un prêt de vélos et trottinettes pour l'opération SRAV (savoir rouler à vélo).
La tombola USEP sera mise en œuvre en début d'année 2026.

-projets et interventions en lien avec la santé des élèves : visité médicale CP, réflexion autour d'interventions de l'infirmier scolaire sur différents thèmes comme les années précédentes (sommeil, hygiène dentaire, puberté, les écrans…), interventions d'étudiants en Service Sanitaire auprès de 3 classes de CP en mars 2026 sur le thème de l'alimentation, interventions de bénévoles de la Ligue contre le Cancer
Les RPE demandent si les interventions de l'infirmier sur la puberté pourraient être élargies aux classes de CM1. M. Chaminant posera la question à M. Michoux mais si ses supports pédagogiques sont identiques, cela ferait doublon. Il invite également chaque parent d'élève à se saisir des questionnements éventuels de son enfant.

-sciences, environnement et développement durable : animations menées en octobre dans les classes de CM1 et CM2 par des animateurs de la Soupape Sauvage dans le cadre de la fête de la science organisée sur la commune.
+ sortie à la Maison de l'Energie le 9 décembre pour les 2 classes de CM1

-temps jeux de société sur temps d'APC : les séances ont repris en P2 à raison de 2 séances hebdomadaires. Chaque niveau de classe en bénéficiera.

-liaison GS/ CP : récréation commune à la maternelle en période 1, sortie en forêt en période 2 et land-art, d'autres projets seront menés au cours de l'année.

-ENT de l'école pour diffuser informations et photos des projets

-Conseil des élèves
Deux réunions ont déjà eu lieu le 15/09 et le 09/10 spécialement dédiés au projet de réaménagement et de végétalisation de la cour.
La prochaine réunion le 9 décembre prochain permettra notamment de mettre en avant le principe de laïcité (120ème anniversaire de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat), autour de l'arbre du même nom planté devant la mairie. Une cérémonie spécifique est prévue le 9 décembre à 11h15 avec la présence des délégués de chaque classe, de Mr Le Maire et de RPE.

-pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école)
Le plan de prévention de l'école est à jour ; une équipe ressources susceptible de traiter les situations de harcèlement est en place.
Plusieurs actions sont prévues :
-échanges en classe et en conseils des délégués
-journée plus particulière le jeudi 20/11 avec la passation du questionnaire pour les élèves du CE2 au CM2
Une analyse des réponses sera menée ; des éléments seront présentés au prochain conseil d'école.
-participation au concours NaH en janvier 2026
Sans oublier de saluer et féliciter l'équipe du périscolaire et les élèves qui ont réalisé un clip vidéo disponible sur les médias de la commune.

6/ PPMS et exercices de sécurité

Concernant les exercices réglementaires obligatoires, ont déjà été réalisés :

- un exercice incendie le 9 septembre
- un exercice PPMS « intrusion » le 21 novembre, auquel ont assisté deux gendarmes.

Un exercice PPMS « risques majeurs » aura lieu en décembre.
Un autre exercice incendie sera planifié ultérieurement.
Sur ces différents points, le dialogue demeure constant avec les élus ainsi qu'avec M. Cedro, référent sécurité pour la commune.
A noter également la tenue d'un exercice de simulation « rupture de barrage » le mardi 4 novembre, organisée par la préfecture. Cet exercice visait seulement à **tester les dispositifs d'alerte** prévus en cas de risque majeur, sans action particulière de notre part.

7/ Bilan de la coopérative scolaire

Le solde actuel est d'environ 9700 €, incluant 1358 € de dons à la coopérative scolaire en cette rentrée 2025 et 3115 € de subvention de l'Amicale (1800 € en juin et 1315 € en septembre).
Il faudra ajouter ensuite les bénéfices de la vente des photos 2025.
La coopérative scolaire continuera de soutenir les projets et activités des classes ; l'équipe pédagogique a ainsi décidé d'allouer un budget de 27€ par élève par classe pour cette année scolaire (contre 17€ l'an passé).
L'occasion pour nous tous de remercier et féliciter à nouveau l'Amicale pour l'ensemble des actions menées et d'encourager les parents à rejoindre ou aider l'équipe lors des manifestations.

8/ Actualités de l'Amicale Scolaire

-Fin d'année 2024-2025 :
Grand succès de la fête des écoles dans sa formule kermesse d'antan.
Beaucoup de participants, une météo clémente, un moment de communion entre les différents partenaires qui gravitent autour de l'école. Une buvette prise d'assaut.
Au final, des bénéfices conséquents qui nous ont permis de faire un don exceptionnel aux écoles (1800 euros à l'élémentaire)

-*Événements début d'année 2025* :
Une AG peu fréquentée qui représente notre difficulté cette année à mobiliser des bénévoles.
Vote du nouveau bureau.
Vote du don de 5 euros par enfant.
1020 euros de cotisations de la part des parents (1595 l'an passé).
+ 900 euros de subvention mairie.

Une franche réussite d'Halloween en collaboration avec les services de la mairie et notamment de Mme Thomas et du personnel de bibliothèque.
230 personnes environ après-midi comme soirée.
Excellent retour des familles sur la qualité proposée.
Et un peu de bénéfices sur un évènement traditionnellement gratuit (environ 500 euros).
Gros gros investissement de temps et d'énergie mais un très beau résultat.

- *Événements à venir* :
Marché de Noël le 29 novembre avec la vente des réalisations des enfants. Changement de lieu avec une installation sous la halle marchande.
Devant le manque de volontaires, plusieurs appels aux bénévoles ont été réalisés et nous avons eu par ce biais quelques propositions supplémentaires.
A noter cette année la proposition de commande de boules de Noël (réalisées par Mme Taton) qui ont eu un immense succès nous permettant déjà de générer un bénéfice de plus de 1000 euros avant même le marché de Noël.
Livraison des sapins le 5 décembre au niveau de la halle entre 16h et 19h. Nous avons 47 commandes (contre 63 l'an passé).
Gouters de Noël le jeudi 18 décembre.

- *Projections 2026*
AG le 16 janvier.
Nous allons poursuivre nos demandes de mécénat 2 entreprises ayant d'ores et déjà renouvelé leur confiance cette année pour 700 euros de subvention) dans l'objectif de financer des lots pour notre loto afin qu'il soit attractif, bien que nous ne manquons jamais de faire salle comble.
Nous sommes en discussion avec la mairie pour envisager une organisation de ce loto au boulodrome (aux beaux jours).
Nous reproduirons la campagne " Initiatives chocolats " au moment de Pâques.
Nous projetons un vide grenier à l'automne.
Fête des écoles le 19 juin.

9/ Questions diverses

*Remerciements formulés par l'équipe enseignante :

- aux RPE pour leur investissement

- à l'Amicale Bout'en'train pour l'ensemble de ses activités qui contribuent à soutenir les actions de l'école

- à la Municipalité pour la mise à disposition des salles municipales, la disponibilité des différents agents, et pour les différents travaux réalisés pendant l'été ou depuis la rentrée.

*Questions des RPE

-Nous avons été sollicités par plusieurs parents au sujet des conditions d'accueil de la garderie (espaces dédiés, activités, bruit, encadrement...) ainsi qu'au sujet de l'espace des toilettes (propreté, surveillance...).
Nous souhaiterions pouvoir évoquer ces sujets directement avec les représentants de la municipalité lors d'un temps spécifique.
La mairie a présenté l'organisation générale de la garderie afin de répondre aux préoccupations exprimées. L'encadrement de la garderie évolue progressivement au fil des départs des enfants. De 16h30 à 17h il y a 7 agents plus le coordonnateur. De 17h à 17h30 il y a six agents plus le coordonnateur. De 17h30 à 17h45 il y a 5 agents plus un agent pour l'étude. De 17h45 à 18h il y a six agents et de 18h à 18h30 il y a cinq agents (nombre de personnes et heures de départs à préciser par la mairie : fait en vert) et, à ce jour, aucun taux réglementaire n'encadre ce service (non obligatoire). La garderie fonctionne avec deux salles dédiées, complétées par une salle d'étude et une salle d'arts plastiques. Les élèves de Grande Section restent dans leurs classes dans un

premier temps et rejoignent les autres groupes lorsque l'effectif global diminue. Un encadrant assure la navette entre l'accueil et l'ensemble des salles utilisées.
Un budget propre à la garderie permet l'achat de matériel. Par ailleurs, l'école achète également des jeux qui sont ensuite mutualisés avec la garderie.
Concernant les sanitaires, les enfants utilisent les toilettes situées à l'entrée de la garderie. Les sanitaires de l'école sont nettoyés à plusieurs reprises au fil de la journée, et aucune modification n'est prévue pour ces installations dans le cadre des travaux à venir.
Concernant la notion de « petite et grande faim », rien n'a changé sur l'affichage ni sur la pratique. Les agents du service restauration scolaire vont continuer de sensibiliser les élèves à ce sujet. Les actions mises en place pour lutter contre le gaspillage alimentaire sont toujours en place et font preuve d'un suivi régulier au sein d'un Comité technique. Elles semblent porter leurs fruits, puisque les pesées quotidiennes font apparaître une diminution du gaspillage depuis le début de l'année. En fin de service, il peut arriver qu'il manque quelques desserts tels qu'indiqués sur le menu, car la lutte contre le gaspillage alimentaire passe aussi par une production « au plus juste ». Dans ce cas, un dessert différent peut effectivement être servi.

-L'école dispose t'elle d'un kit de protections périodiques et de quelques changes en cas d'urgence ?

M. Chaminant :

Nous avons des protections périodiques (serviettes hygiéniques) dans la pharmacie du cycle 3.
Les changes sont côté cycle 2 ; il est nécessaire de faire un tri et peut-être faire un appel pour renouveler certains habits.
M. le Maire et Mme Claveau :
Présence de protections périodiques à la garderie (disponibles sur demande). Ainsi que de distributeurs au gymnase et à la piscine.

*Présentation par M. le Maire du projet de réfection et végétalisation de la cour :

Deux concertations ont été faites en conseil des élèves pour parler du projet avec eux, et afin de recueillir leurs avis sur la cour existante et leurs souhaits concernant l'aménagement futur.
Deux scenarii ont été présentés à l'équipe enseignante et aux RPE en réunion. Les personnes présentes ont préféré à l'unanimité le deuxième projet.
Objectifs et contenu de ce projet :
> végétaliser au maximum et désimperméabiliser au maximum les sols
> maintenir les arbres actuels avec un entourage de ceux-ci par des terrasses en bois et/ou de copeaux de bois
> organiser un espace transitoire entre les deux cours
> s'appuyer sur les murs pour aménager des structures de jeu
> aménager des espaces « isolés », des assises variées et des bancs coffres sous les préaux
> conserver les préaux existants et maintenir un terrain de jeu dans chaque cour avec des dimensions réduites par rapport aux terrains existants et avec un revêtement du même type que celui de l'esplanade du kiosque
> créer une rampe d'accès PMR longeant le bâtiment cycle 2
> aménager un amphithéâtre dans la petite cour
> tenir compte de deux contraintes concernant la « grande cour » : la nécessité de laisser une zone de manœuvre pour des engins de secours afin de permettre l'accès au bâtiment cycle 3 ainsi que la présence d'un bac à graisse à côté de l'entrée du self, lequel impose également de prévoir un accès pour effectuer la vidange de ce dernier.

L'esquisse du projet est consultable à la demande en mairie.
Le dossier finalisé doit être déposé avant la fin du mois de décembre pour une réalisation des travaux à l'été 2026.

Fin de la séance : 20h40

Fait à Aixe sur Vienne, le 05/12/2025

M. CHAMINANT
Directeur de l'école
Président du conseil d'école

Mme HENNION-IMBAULT et M. GERY
RPE
Secrétaires de séance

Ecole Elémentaire ROBERT DOISNEAU
Place René Gillet
87700 AIXE SUR VIENNE
05 55 70 77 21
ce.0875008w@ac-limoges.fr